

FCP de droit français

**FINALTIS EFFICIENTBETA
EURO**

RAPPORT ANNUEL

au 29 décembre 2023

Société de gestion : FINALTIS
Dépositaire : CACEIS Bank
Commissaire aux comptes : PriceWaterhouseCoopers Audit

Sommaire

Pages

1. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	6
3. Rapport de gestion	7
4. Informations réglementaires	11
5. Certification du Commissaire aux Comptes	16
6. Comptes de l'exercice	21
7. Annexe (s)	43
Caractéristiques de l'OPC (suite)	44
Information SFDR	47

Document d'Informations Clés

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Finaltis EfficientBeta Euro
Part I : FR0011603794
OPCVM géré par FINALTIS

Initiateur : Finaltis

Site : www.finaltis.com

Contact : +33 1 55 27 27 00

Autorité compétente : Finaltis est une société de gestion française agréée par l'Autorité des marchés financiers. Ce produit est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

Date de publication : 30 avril 2024

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Fonds commun de placement (FCP) de droit français.

Echéance : 99 ans.

Objectif :

L'objectif de gestion du FCP est la recherche, par le biais de la mise en œuvre d'une stratégie de gestion systématique, à l'aide d'un modèle quantitatif, d'une performance supérieure à celle de l'indice Euro Stoxx Net Return sur un horizon d'investissement supérieur à cinq ans tout en maintenant un niveau de volatilité similaire à celui-ci.

Pour réaliser son objectif de gestion, le FCP est exposé à titre principal, à hauteur de 60% au moins, sur les marchés d'actions de la zone Euro à travers soit des titres vifs, soit des contrats dérivés listés ou de gré à gré (swaps) répliquant la performance d'actions de la zone Euro. Il sera exposé principalement à des actions de sociétés de grande, moyenne et petite capitalisation des mêmes pays de la zone Euro que ceux de son indicateur de référence.

Pour chaque investissement en titres vifs ou contrat dérivé, est d'abord appliquée une liste d'exclusion des valeurs trop fortement liées à des activités présentant un risque de durabilité élevé. Suivant les activités, ces exclusions peuvent être absolues ou soumises à l'évaluation d'une politique de mitigation des risques de durabilité. Le détail de ces exclusions est disponible sur le site internet de Finaltis.

En vue d'améliorer la notation ESG (Environnement, Social et Gouvernance) du portefeuille, et d'éliminer les valeurs présentant dans chaque secteur les plus forts risques de durabilité, un filtre ESG est appliqué lors de la sélection des titres qui constituent les positions acheteuses. Au moins 90% des valeurs doivent avoir une notation ESG. Le filtre exclut de l'univers d'investissement (« approche Best in Class ») toutes les sociétés dont les notes ESG figurent dans le dernier quartile de tous les titres de leur secteur.

Après cette construction du portefeuille, la note ESG moyenne continue d'être suivie, ainsi que les alertes et controverses qui peuvent conduire à l'élimination d'une valeur. Le classement ESG sectoriel permet aussi d'identifier les sociétés prioritaires pour l'engagement actionnarial.

Initialement, l'univers d'investissement est constitué des actions des pays de la zone Euro. Dans un second temps, un univers d'investissement réel, déterminé trimestriellement selon la fréquence de recalcul de l'indicateur de référence, est défini en ne conservant que les actions les plus liquides déterminées comme les actions dont la liquidité quotidienne moyenne sur les trois derniers mois est supérieure à 10 millions d'Euros. Puis, cet univers d'investissement réel est utilisé pour construire le portefeuille théorique déterminé successivement selon (1) une estimation propriétaire systématique de Finaltis des volatilités et des corrélations des rendements des actions et (2) la mise en œuvre de la méthode systématique quantitative minimum variance dont la conjugaison vise à optimiser le couple rendement-risque. Ce portefeuille théorique a le plus souvent une corrélation élevée à l'indicateur de référence et une volatilité plus faible que celle de celui-ci.

Enfin, la dernière étape consiste à calculer le portefeuille du FCP en ajustant la volatilité du portefeuille théorique à celle de l'indicateur de référence par application d'un coefficient multiplicateur à l'ensemble de ses positions, sous contrainte du respect à tout moment des ratios de diversification, qui conduit à moduler le niveau d'exposition du FCP. Cette dernière étape est réalisée dès lors que la volatilité ex ante du portefeuille du FCP s'écarte significativement de celle de l'indicateur de référence.

L'ajustement de volatilité peut conduire à exposer le FCP aux actions et aux titres de créance et instruments du marché monétaire au-delà de 100% de son actif net, mais à un niveau toujours inférieur à la limite de 200% de l'actif net. L'exposition aux actions est comprise entre 60% et 200%. L'exposition aux actions réalisée par le biais de contrats dérivés de gré à gré sur actions ne peut dépasser 100% de l'actif net. L'exposition aux titres de créance et instruments du marché monétaire est comprise entre 0% et 25%.

Principaux actifs traités : Le fonds est investi à tout moment à hauteur de 75% en titres éligibles au PEA, mais n'a pas de contrainte de répartition géographique ou sectorielle. Pour les seuls besoins de sa gestion de trésorerie, il peut également être investi en instruments financiers à terme négociés de gré à gré, en instruments de dette émis ou garantis par des Etats de l'OCDE, et en OPC dans la limite de 10%.

Affectation des revenus : capitalisation

Souscriptions/rachats : Liquidité quotidienne, centralisation des ordres de souscription et de rachat en J avant 12H00 pour exécution sur la base des cours de clôture en J. Règlement/livraison en J+2 ouvré. La valeur liquidative est calculée quotidiennement, à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture de la Bourse de Paris.

Investisseurs de détail visés : Ce FCP s'adresse à des investisseurs visant une performance sur un horizon de 5 ans minimum et ayant la connaissance et l'expérience nécessaires pour comprendre les risques liés au produit. Ils ne doivent investir que s'ils sont en mesure de supporter des pertes potentiellement importantes.

Banque dépositaire : Caceis Bank

Des informations supplémentaires sur le fonds sont disponibles dans le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques qui peuvent être obtenus sur simple demande, sans frais, auprès de Finaltis et consultés à tout moment sur le site internet www.finaltis.com.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTE ?

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible			A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé			
1	2	3	4	5	6	7



L'indicateur de risque suppose que vous gardez le Produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque (ISR) renseigne sur le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Attention au risque de change : Vous pouvez recevoir des paiements dans la devise du Produit et non dans votre devise

locale. Le rendement final dépendra du taux de change entre ces deux devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'ISR.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie, vous pourriez donc perdre toute ou partie de votre investissement. Les risques importants pour le Fonds non pris en compte dans cet indicateur sont les suivants :

- **Risque de contrepartie :** il représente le risque de défaillance d'une contrepartie utilisée par le Fonds et qui serait incapable d'honorer les avoirs, titres ou espèces, ou les engagements pris avec le Fonds.

- **Risque de modèle :** L'efficacité des modèles quantitatifs utilisés par le fonds sur la base de résultats statistiques passés n'est pas garantie.

- **Risque d'effet de levier :** Ce levier permet d'accroître les espoirs de gain mais accentue également les risques de perte. La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Pour plus d'informations sur les risques, les investisseurs peuvent se reporter à la section « Profil de risque » du prospectus du Fonds, disponible à l'adresse www.finaltis.com.

Scénarios de performance

Ce tableau montre l'argent que vous pourriez récupérer (net de frais) sur différentes périodes, selon différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10.000 EUR dans le compartiment. Vous pouvez le comparer avec les scénarios d'autres produits.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou à votre distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée :		5 ans	
Exemple d'investissement :		10 000 Euro	
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Minimum	<i>Ce produit n'inclut aucune garantie, vous pourriez donc perdre tout ou partie de votre investissement.</i>		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	1 600 EUR	2 920 EUR
	Rendement annuel moyen	-84,03%	-21,80%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 080 EUR	8 000 EUR
	Rendement annuel moyen	-19,18%	-4,38%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 500 EUR	11 820 EUR
	Rendement annuel moyen	4,97%	3,40%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	14 170 EUR	14 600 EUR
	Rendement annuel moyen	41,71%	7,87%

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre mars 2015 et mars 2020.

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre mars 2018 et mars 2023.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre octobre 2014 et octobre 2019.

QUE SE PASSE-T-IL SI FINALTIS SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Pour votre protection, les actifs de la société sont détenus auprès d'une société distincte, un dépositaire, Caceis Bank. Par conséquent, la capacité de distribution du fonds ne sera pas affectée en cas d'insolvabilité de Finaltis SAS. Si le fonds est dissous ou liquidé, les actifs seront liquidés et vous recevrez une partie adéquate de tout produit, mais vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (montants exprimés en Euros) :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	135 EUR	820 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	1,3%	1,4%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,8% avant déduction des coûts et de 3,4% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

		Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	Finaltis ne facture pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 EUR
Coûts de sortie	Finaltis ne facture pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,09% Cette estimation basée sur les coûts réels au cours de l'année dernière	109 EUR
Coûts de transaction	0,26% Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	26 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	0%. Calculé comme 15% de la performance positive nette de frais courants du fonds, au-delà de l'Euro Stoxx Net Return. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	0 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPEE ?

La durée de placement recommandée est de 5 ans au minimum en raison de la nature du sous-jacent de cet investissement. La détention pour une durée inférieure à la période recommandée peut ne pas être dans l'intérêt de l'investisseur. Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Les réclamations concernant le produit, le comportement de l'initiateur (Finaltis), d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou d'une personne qui vend ce produit peuvent être adressées à :

Finaltis SAS 63 avenue des Champs Elysées 75008 Paris
contact@finaltis.com

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Performances passées :

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures

Les informations relatives aux performances passées sont disponibles sur la page du fonds : www.finaltis.com/efficientbeta-euro (jusqu'à 10 ans en fonction de la date de création du fonds).

Finance durable :

Les informations relatives à la politique ESG de Finaltis sont disponibles sur le lien suivant : www.finaltis.com/esg.

2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

Néant.

3. RAPPORT DE GESTION

Nous vous présentons ci-après l'évolution du fonds Finaltis EfficientBeta Euro au cours de l'exercice 2023, ainsi que le résultat de sa gestion.

I Evolution de l'actif net

L'actif net est passé de 25 308 374 € le 30 décembre 2022 à 17 969 146 € au 29 décembre 2023, dont € 17 896 745 pour les parts I (valeur liquidative I 751,97€), € 72 183 pour les parts A (valeur liquidative I 450,61€) et € 218 pour les parts R (valeur liquidative 108,80€).

II Contexte économique et monétaire

Premier trimestre 2023

En janvier, le marché des actions de la zone Euro a connu un fort rebond entraîné par les valeurs cycliques. De bonnes nouvelles sont venues alimenter l'optimisme des investisseurs. L'abandon brutal de la stratégie « zéro Covid » par la Chine s'accompagne d'une volonté de relance économique affirmée. De part et d'autre de l'Atlantique, les indices CPI attestent d'un reflux de l'inflation, renforçant l'hypothèse d'un ralentissement dans la hausse des taux directeurs par les banques centrales. En Europe, les difficultés énergétiques s'éloignent avec un hiver doux, des centrales nucléaires qui redémarrent progressivement et un prix du gaz qui s'effondre (-60% depuis mi-décembre). La saison des résultats a débuté et les premières publications sont prudentes. Le « beige book » de la FED a confirmé un ralentissement de l'économie américaine, tandis qu'au forum de Davos, les banquiers centraux ont insisté sur le niveau encore trop élevé de l'inflation.

La tendance s'est poursuivie durant la première semaine de février tandis que le taux de l'emprunt allemand à 10 ans (Bund) perdait 20 points de base. Les hausses de taux anticipées se sont réalisées, la FED a ainsi relevé ses taux directeurs de 0.25 % tandis que la BCE a relevé les siens de 0.5 %.

La suite du mois fut bien plus hésitante, le taux Bund a repris sa progression atteignant 2.65 %. Les publications de résultats des entreprises, ont majoritairement surpris positivement, mais les prévisions les accompagnant ont souvent été prudentes. La fin du mois a été marquée par une aggravation des tensions géopolitiques, Vladimir Poutine prononçant de nombreux discours bellicistes lors de grands rassemblements nationaux et suspendant la participation de la Russie au traité Start de non-prolifération des armes nucléaires.

Durant la première semaine de mars, le marché des actions de la zone euro a progressé de 1.5%. Néanmoins, la tendance s'est vite essoufflée. Certes, la réouverture de la Chine est favorable à l'économie mondiale mais les pressions inflationnistes demeurent importantes en Europe. Le marché s'est ensuite brutalement retourné. La faillite de Silvergate Bank, spécialisée en cryptomonnaies et victime collatérale de FTX suivie de la chute de SVB, la banque des startup californiennes, ont ravivé le souvenir de 2008 et les inquiétudes concernant le secteur bancaire. En une semaine, le CDS à un an de Crédit Suisse a progressé de 2.56 % à 36 %. La volatilité ressurgit. Afin d'éviter la contagion, les autorités interviennent rapidement. Aux Etats-Unis, la FED assure la liquidité tandis qu'en Suisse, en un week-end, le rachat de CS par UBS, avec une décote de 60%, est acté et soutenu par la banque centrale helvétique.

Le 16 mars, la BCE augmente ses taux de 50 points de base et le 22, la FED augmente les siens de 25 points de base.

Deuxième trimestre 2023

Durant les deux premières semaines d'avril, le marché des actions de la zone euro, entraîné par les valeurs défensives, a repris une trajectoire haussière. La baisse des chiffres des ISM et de l'inflation aux Etats-Unis, signes d'un ralentissement de l'économie, font espérer une accalmie dans la hausse des taux directeurs. L'OPEP a annoncé une baisse de sa production provoquant une flambée temporaire de 10 % du prix du baril de pétrole. En Chine, la reprise économique consécutive à l'abandon de la politique de « zéro-Covid » semble se confirmer mais les tensions géopolitiques concernant le statut de Taïwan s'intensifient. La saison des résultats est lancée en Europe avec d'excellentes publications dans le secteur du luxe.

La fin du mois a été plus hésitante. Aux Etats-Unis, l'éloignement du risque bancaire systémique couplé à des publications supérieures aux attentes d'un chiffre d'inflation ainsi que d'une enquête manufacturière ont relancé les anticipations de hausse de taux. Le taux de l'emprunt allemand à 10 ans progresse de 0,34 % en 7 jours. Puis le risque bancaire a ressurgi avec l'effondrement de la banque First Republic.

Durant le mois de mai, le marché des actions de la zone euro a été hésitant dans une tendance baissière. Certes, la saison des résultats se poursuit sous de bons auspices mais l'attention reste portée sur les politiques monétaires et l'évolution économique. La FED et La BCE ont augmenté leurs taux directeurs de 0.25% et l'inflation ralentit, laissant espérer une accalmie dans les mesures de durcissement monétaire. Néanmoins, la crainte de récession demeure, et ne s'atténue qu'en fin de mois par la publication de prévisions économiques faisant état d'une révision en hausse des perspectives de croissance de la zone euro. Aux États-Unis, le secteur bancaire demeure sous tensions, la banque régionale PacWest doit à son tour être soutenue et l'enquête d'opinion sur les prêts bancaires indique une poursuite de la dégradation des conditions de crédit. Enfin, le mois a été marqué par une crispation croissante autour du relèvement du plafond de la dette US

Après l'accord sur la suspension du plafond de la dette aux États-Unis, le marché des actions est reparti à la hausse en juin tandis que, dans l'attente des décisions des banques centrales, le complexe équilibre entre croissance et contrôle de l'inflation est redevenu la préoccupation principale des investisseurs. La Banque mondiale anticipe un ralentissement généralisé de la croissance dans un contexte de risques financiers importants. Aux États-Unis, la FED a laissé ses taux inchangés, mais surveille attentivement le secteur bancaire et maintient un discours « hawkish » envisageant deux nouveaux relèvements avant la fin de l'année. En Europe, malgré des chiffres d'inflation qui ont surpris à la baisse, la BCE augmente ses trois taux directeurs et annonce une poursuite de sa politique de hausses, n'apercevant pas de preuve tangible d'une stabilisation de l'inflation sous-jacente. La dette française dépasse pour la première fois 3000 Milliards d'euros. En Ukraine la contre-offensive progresse lentement tandis qu'en Russie le pouvoir ressort affaibli d'un retournement de la milice Wagner contre l'état-major militaire.

Troisième trimestre 2023

D'abord résilients, les marchés des actions ont terminé la première semaine de juillet en baisse. Le ton toujours ferme des minutes de la FED relevant une inflation toujours trop élevée et un marché de l'emploi vigoureux est venu doucher les espoirs d'accalmie dans la politique de hausse des taux directeurs. Tandis que le rendement des bons du trésor américain à 2 ans monte à 5.12 % (plus haut depuis 2007), le taux allemand Bund d'emprunt à 10 ans progresse de 25 points de base. L'indice Eurostoxx progresse ensuite avec une baisse plus marquée qu'attendue du chiffre des créations d'emploi aux États-Unis (209 000 contre 230 000 attendus) ainsi que la publication d'un chiffre d'inflation en baisse plus marquée que le consensus (3 % en glissement annuel contre 3.1 % attendu), ravivant l'espoir d'une accalmie prochaine des politiques de resserrement monétaire. La fin du mois a été calme, la FED a remonté ses taux directeurs de 0.25 point comme prévu.

Les trois premières semaines d'août ont été essentiellement baissières sur les marchés des actions. Le mois a commencé avec une dégradation par Fitch du précieux AAA de la dette américaine à la suite des crises à répétitions concernant le plafond. Le 16, la publication des minutes de la FED qui note « une persistance du risque d'inflation pouvant nécessiter une poursuite du resserrement monétaire » a poussé les taux à la hausse, le taux à 10 ans américain retrouvant ses niveaux de 2007. Les investisseurs se sont aussi fortement inquiétés du ralentissement économique chinois et plus spécifiquement du secteur immobilier. Après Evergrande dont le titre s'effondrera à la reprise des cotations, le promoteur Country Garden est dans la tourmente de même que le conglomérat Zhongzhi, faisant apparaître les craintes d'une contagion des faillites. Lors du symposium de Jackson Hole, Jérôme Powell a répété que la lutte contre l'inflation n'était pas encore gagnée. Néanmoins ce discours s'est conclu sur une inflexion évoquant de nombreuses incertitudes et la nécessité d'agir avec prudence

Le scénario optimiste qui prévalait après le symposium de Jackson Hole a laissé place au doute en septembre entraînant une baisse des indices actions. En effet, plusieurs nuages noirs planent toujours sur les marchés : la Russie et l'Arabie Saoudite ont décidé de prolonger jusqu'en décembre la réduction de leur production de pétrole provoquant une hausse de 8.6 % du prix du WTI sur le mois, ravivant la pression inflationniste ainsi qu'un risque sur la croissance. L'économie chinoise inquiète ; malgré les mesures de soutien initiées par le gouvernement, la crise immobilière persiste ainsi que le risque de contagion. La BCE a procédé à la dixième hausse consécutive de son taux directeur, en révisant à la baisse ses prévisions de croissance et à la hausse ses prévisions d'inflation en zone euro. La FED a, comme attendu, maintenu ses taux inchangés mais a durci son discours, laissant augurer une longue période de taux élevés.

Quatrième trimestre 2023

La première semaine d'octobre, poursuivant la tendance amorcée mi-septembre, les marchés des actions ont été orientés à la baisse. Un accord a été trouvé aux États-Unis concernant le plafond de la dette. La tension sur les taux se poursuit, le taux d'emprunt allemand à 10 ans a brièvement franchi le seuil de 3%. Les chiffres économiques témoignent de la résilience de l'économie américaine, éloignant le scénario d'une baisse des taux.

Le risque géopolitique a brutalement surgi le 7 octobre avec l'attaque terroriste barbare du Hamas. Afin d'éviter un embrasement du Moyen-Orient les Etats-Unis ont dépêché leur plus gros porte avion en Méditerranée. Les marchés des actions ont d'abord bien résisté. Les taux longs se sont un peu détendus et le pétrole a gagné 6%. L'instabilité de la région, où les dirigeants sont souvent plus modérés que les peuples, a contraint les Etats-Unis à déplacer un second porte avion. Le président Biden s'est rendu sur place mais de nombreuses entrevues prévues ont dû être annulées et la situation est très instable. D'un point de vue micro économique, la saison des résultats est lancée.

Le mois de novembre a été un mois marqué par un mouvement de baisse des taux ainsi que par une forte hausse des actions où les valeurs cycliques ont progressé plus de deux fois plus vite que les valeurs défensives.

La publication de chiffres d'inflation en baisse de part et d'autre de l'Atlantique ainsi que la publication des minutes de la FED alimentent l'hypothèse d'une pause monétaire prolongée dans les politiques des banques centrales, contribuant ainsi à renforcer l'optimisme des investisseurs qui privilégient maintenant le scénario d'un atterrissage en douceur de l'économie. La saison de publication des résultats s'achève, le bilan est très positif aux Etats-Unis et un peu plus contrasté en Europe. Néanmoins, la mention fréquente d'un affaiblissement de la demande atteste de perspectives macroéconomiques moins favorables. La présence dissuasive de porte-avions américains en Méditerranée éloigne le risque d'un embrasement du Moyen Orient et permet au prix du pétrole de baisser fortement. Ce reflux est amplifié par des anticipations de baisse de la demande liée à la morosité des perspectives économiques. La rencontre de Xi Jinping et Joe Biden a permis la réouverture des canaux de communication entre les deux pays.

En décembre, continuant sur les tendances du mois précédent, le taux Bund d'emprunt à 10 ans a baissé de -50 points de base, l'euro s'est raffermi face au dollar de 2.0 % et les marchés d'actions, entraînés par une forte hausse des valeurs cycliques, ont progressé jusqu'à mi-décembre avant d'entamer une période de stabilisation dans des volumes faibles usuels en fin d'année. Le scénario, initié en novembre, de la fin de la période de hausse des taux souverains de part et d'autre de l'Atlantique et d'un atterrissage en douceur de l'économie américaine, étayé par les chiffres de l'inflation ainsi que par l'évolution récente du discours des banques centrales a alimenté l'optimisme des investisseurs. Ce scénario s'est confirmé lors de la dernière réunion du FOMC où le discours de Jerome Powell fut très accommodant, et, le lendemain lors de la réunion de la BCE qui, même si elle n'évoque pas encore de baisse des taux, revoit ses perspectives d'inflation à la baisse.

III Evolution des performances et du risque

L'évolution de la valeur liquidative de la classe I sur la période sous revue s'établit à 9,44%, celle de la classe A à 8,78% et celle de la classe R à 8,23%. Sur la même période, l'indice de référence (Euro Stoxx Net Return, code Bloomberg SXXT Index) progresse de 18,55%

La volatilité annualisée du FCP a été en ligne avec celle de l'indice de référence sur la période : 13,5% pour toutes les classes (I, A et R) en comparaison de 13,5% pour l'indice.

Le risque global du fonds est évalué selon la méthode du calcul de l'engagement. Au cours de la période, l'engagement a évolué entre 1,34 fois et 1,71 fois l'actif net du FCP. L'exposition brute aux actions a évolué entre 134% et 171%. L'exposition directe en actions a évolué entre 76% et 89% de l'actif net. L'exposition indirecte, via des « Equity Swaps », a varié entre 50% et 92%.

L'investissement sur des titres éligibles au PEA (Plan d'Épargne en Actions) a dépassé 75% en permanence. Au 29 décembre 2023, l'investissement sur des titres éligibles au PEA était de 81,49%.

Au 29 décembre 2023, le FCP avait une exposition sous-jacente brute de 24 112k€ aux actions, soit 1,34 fois sa valeur nette, via des actions (14.649 k€ soit 0,82 fois l'actif net du fonds) et des instruments financiers dérivés « Equity Swaps » traités avec la contrepartie Morgan Stanley Europe SE (9 463 k€ soit 0,53 fois l'actif net du fonds).

La stratégie de gestion quantitative de type minimisation de la variance privilégie des actions à faible volatilité faiblement corrélées entre elles. En conséquence, dans un marché fortement haussier, ce type de stratégie tend à naturellement sous-performer son indice de référence. C'est pour s'opposer à cet effet que le FCP ajuste régulièrement sa volatilité à celle de l'indice.

Une des particularités de l'approche proposée est de calculer chaque trimestre un portefeuille modèle en utilisant principalement des données du trimestre précédent ; la stratégie et le portefeuille mis en œuvre peuvent ainsi réagir rapidement à des rotations sectorielles.

L'allocation sectorielle a coûté -5.24% de performance relative en 2023. Les secteurs très volatils des valeurs technologiques, en hausse de +31.9%, et des banques, en hausse de +26.3 %, ont été peu présents dans le portefeuille. A contrario, ont été très représentés les secteurs de la santé en baisse de -1.6 %, des produits ménagers et de soins personnels en hausse de + 3.9 % ainsi que des télécommunications en hausse de +8.7 % dans un marché en hausse de +18.5 %.

S'agissant de la sélection des titres, les 5 principales contributions positives ont été :

- Bayer, absent du portefeuille, en baisse de -28.3% (dans un secteur en baisse de -1.6 %),
- Hellofresh, absent du portefeuille, en baisse de -30,3% (dans un secteur en hausse de +3.9 %),
- Bouygues en hausse de +26.6% (dans un secteur en hausse de +16.7%),
- Deutsche Boerse en hausse de +17.4% (dans un secteur en baisse de +16,6%),
- Nokia, sous-pondéré, en baisse de -27.9% (dans un secteur en baisse de -8,7%).

Les 5 principales contributions négatives à l'effet sélection de titres ont été :

- Qiagen, en baisse de -16.2% (dans un secteur en baisse de -1.6%),
- Flutter Entertainment, absent du portefeuille, en hausse de +25.2% (dans un secteur en hausse de +24.3%),
- Publicis Groupe, absent du portefeuille, en hausse de +45.4% (dans un secteur en hausse de +27.2%),
- Ryanair, absent du portefeuille, en hausse de +56.2% (dans un secteur en hausse de +24.3%),
- Stellantis, absent du portefeuille, en hausse de +70.0% (dans un secteur en hausse de +21.9%)

Une particularité du processus de gestion systématique est d'ajuster régulièrement la volatilité du FCP à celle de l'indice convertissant ainsi la réduction de risque en potentiel surplus de performance afin de ne pas souffrir de la sous-performance structurelle des portefeuilles défensifs en période de forte hausse des marchés. Ce mécanisme a été favorable en 2023 apportant +2.9% de performance relative.

Il est à noter que, conformément à la procédure de « Stop Loss/Take profit » du FCP, 17 positions ont été coupées en raison de comportements exceptionnels au cours de l'année. Les cas extrêmes ont été deux valeurs bancaires en février : Unicredit, coupé le 09/02/2023 après une hausse de +48.4% en un mois et demi dans un marché en hausse de +11.4% sur la même période, et Commerzbank le 28/02/2023 après une baisse de +41.5%.

Aucune commission de performance n'a été prélevée sur l'exercice.

Depuis son lancement le 18/12/2013, le FCP Finaltis EfficientBeta Euro (part I) affiche une performance cumulée de +75,1%, à comparer à +89,2% pour son indice de référence, soit une sous-performance cumulée de +-14,39% et annualisée de -1,54% par an.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
QIAGEN N.V.	1 782 699,37	1 997 679,29
UNION CHIMIQUE BELGE/ UCB	1 386 247,26	2 392 990,56
HEINEKEN	2 288 232,80	1 397 149,49
BEIERSDORF AG	1 358 834,96	2 293 948,35
ASR NEDERLAND NV	1 165 038,51	2 192 184,95
JERONIMO MARTINS	1 474 322,25	1 689 708,08
UPM-KYMMENE OY	1 589 016,57	1 464 642,27
SAP SE	1 823 126,13	1 140 527,92
DEUTSCHE TELEKOM AG	1 646 245,83	1 179 938,30
ORION CORPORATION	1 090 177,35	1 714 740,43

4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 9 463 251,50

- o Change à terme :
- o Future :
- o Options :
- o Swap : 9 463 251,50

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés(*)
	MORGAN STANLEY EUROPE

(*) Sauf les dérivés listés..

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*) Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus Total des revenus . Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - REGLEMENT SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

Informations relatives au Règlement SFTR sur la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers.

Le FCP n'a reçu aucune garantie financière et n'a pas investi dans des fonds ou produits gérés par Finaltis.

Le FCP ne prête ni titres, ni matières premières.

Le FCP ne reçoit pas de garanties.

Le FCP recourt à des contrats d'échange sur rendement global de type « *equity swap* », soit un échange de collatéral en espèces contre le rendement d'un panier d'actions.

Au 29 décembre 2023, le montant total des contrats « *equity swap* » du FCP était de 9 463 251.50 € soit 52,66 % des actifs du FCP pour un collatéral requis de 1 340 193 € soit 7,46% des actifs du FCP.

Tous les contrats, depuis le 30/03/2019, sont conclus de manière bilatérale avec la contrepartie Morgan Stanley Europe SE, établie en Allemagne. Le collatéral est apporté en euros. Son montant est ajusté quotidiennement. Les contrats ont une échéance supérieure à un an.

Les espèces apportées en collatéral sont réparties entre un compte nanti chez le dépositaire CACEIS (2 374 484,5 €, soit 13,21% des actifs du FCP au 29 décembre 2023) et un compte non ségrégué de Morgan Stanley Europe SE (819 995 € au 29 décembre 2023, soit 4,56% des actifs du FCP). Ce montant déposé sur un compte ségrégué de Morgan Stanley Europe SE est inclus dans le calcul du risque de contrepartie de cette entité.

Les gains liés aux mouvements des marchés actions générés par ces contrats d'échanges (« *equity swaps* ») pour le FCP en 2023 ont été de 2 087 292.39 €.

Le coût de financement de ces contrats pour le FCP en 2022 a été de 499 275 €.

La société de gestion ne perçoit aucune rémunération au titre de ces contrats d'échange.

EVALUATION DES PRESTATAIRES DE SERVICES DÉLÉGATAIRES HORS GESTION FINANCIÈRE

La procédure établit les modalités d'évaluation des prestataires de services délégués hors gestion financière. La société de gestion définit un cahier des charges et procède, délégation par délégation, à une consultation des différents prestataires sur la base des principes suivants :

Evaluation a priori

Afin d'être retenu, tout prestataire de services délégués doit :

- répondre aux contraintes de l'environnement réglementaire.
- offrir un avantage stratégique à la société de gestion en termes.
 - (i) d'efficacité de traitement
 - (ii) de couverture globale des marchés,
 - (iii) de source et de sécurité des flux d'information,
 - (iv) de connectivité avec la société de gestion,
 - (v) de fréquence et de contenu des reportings,
 - (vi) de prix.
- bénéficier d'une notation crédit long terme Fitch Ratings, Moody's ou Standard & Poors « BBB+ » ou équivalent.
- contractualiser la relation dans des termes validés par la société de gestion.

Procédure d'ajout

L'entrée en relation fait l'objet du visa préalable de la Direction générale qui valide ainsi l'adéquation entre le(s) service(s) proposé(s) et les critères de choix établis par la société de gestion en ratifiant le contrat de délégation afférent. Une fois le délégué dûment autorisé, la délégation est effectivement mise en place d'un point de vue pratique.

Evaluation a posteriori

Le délégué retenu fait l'objet d'une évaluation annuelle pour vérification de la pérennité des avantages stratégiques ayant motivé sa désignation.

POLITIQUE DU GESTIONNAIRE EN MATIERE DE DROIT DE VOTE

Conformément à l'article 314-100 du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers, Finaltis précise les règles de mise en œuvre de l'exercice des droits de vote sur son site www.finaltis.com.

Finaltis gère des OPCVM à l'appui de processus de gestion de nature quantitative et systématique dont les performances ne dépendent pas du rendement propre à chaque action détenue en portefeuille.

Le fonds a exercé les droits de vote attachés aux actions en portefeuille pour 32 sociétés au cours de l'exercice (vote contre pour 3.93% des résolutions).

FRAIS D'INTERMEDIATION

La politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires est disponible sur le site internet www.finaltis.com.

CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE (ESG)

La prise en compte des critères ESG est effective, de manière systématique depuis le mois de septembre 2018. Pour chaque investissement en titres vifs ou contrat dérivé, un filtre ESG (Environnement, Social et Gouvernance) est appliqué lors de la sélection des titres qui constituent les positions acheteuses. Réalisé à partir des données ESG fournies par un fournisseur indépendant de données, le filtre exclut de l'univers d'investissement toutes les sociétés dont les notes ESG figurent dans le dernier quartile de tous les titres de leur secteur.

Une politique d'exclusion a été définie au premier trimestre 2021, qui inclut des exclusions de secteurs controversés, des exclusions normatives et des exclusions électives. De plus, depuis septembre 2019, une part trop importante de leur chiffre d'affaires provenant du charbon, les titres Endesa, Enel et Fortum ont été exclus.

La politique d'engagement actionnarial a été révisée en septembre 2021, afin de voter suivant une politique ESG pour l'ensemble des valeurs détenues par le fonds, et d'exercer un dialogue actif avec les entreprises en ciblant les controverses récurrentes.

Le FCP a reçu la labellisation LuxFlag ESG le 1^{er} juillet 2022.

Au 30/12/2023, la note ESG moyenne du portefeuille, évaluée par Moody's ESG Solutions, est de 60, celle de l'indice est 59 alors que le portefeuille ne peut bénéficier de l'effet majorant de la capitalisation boursière sur les notations ESG moyennes des entreprises. Ainsi, un portefeuille équipondéré (donc éliminant le biais lié à la capitalisation boursière) construit sur l'univers d'investissement aurait une note de 55. La meilleure note ESG du portefeuille est celle de Carrefour : 76. La moins bonne note du portefeuille est celle de Siemens Healthing : 44.

REGLEMENT SFDR ET TAXONOMIE

Article 8 :

« Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont disponibles en annexe du présent rapport. »

UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS GERES PAR LA SOCIETE DE GESTION OU UNE SOCIETE LIEE

Le tableau des instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée se trouve dans les annexes des comptes annuels de l'OPC.

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

POLITIQUE DE REMUNERATIONS

La société de gestion a adopté une politique de rémunération compatible avec les directives AIFM et UCITS V. Cette politique décrit notamment les modalités de calcul des rémunérations et avantages de certaines catégories de salariés ainsi que les organes responsables de leur attribution.

La rémunération variable du personnel concerné par cette politique est calculée sur la base de deux éléments : la performance individuelle fixée dans une lettre d'objectif et de performance individuelle et les résultats de la société. Lorsqu'il y a une rémunération variable, celle-ci est versée en totalité en cash, dans les trois mois calendaires suivant la fin de l'année, dans la limite de 100k€ bruts et étalée sur plusieurs années au-delà. La décision d'attribution de rémunération variable en faveur du personnel identifié est prise par la Direction générale de la Société et soumise au Conseil de surveillance.

Sur l'exercice 2023, le montant total des rémunérations brutes (incluant les rémunérations fixes et variables) versées par Finaltis à l'ensemble de son personnel (9 à 10 personnes) s'est élevé à 645 543.41 €.

Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées sur l'exercice : 645 543.41 €
- Montant total des rémunérations variables (différées et non différées) versées sur l'exercice : 0 €

Le montant total des rémunérations brutes (incluant les rémunérations fixes et variables) versées en 2023 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

- Personnel concerné par la politique de rémunération variable de la Société : 645 543.41 €
- Personnel non concerné par cette politique de rémunération variable de la Société : 0 €

Le montant des rémunérations variables brutes versées en 2023 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

- Personnel concerné par la politique de rémunération variable de la Société : 0 €
- Personnel non concerné par cette politique de rémunération variable de la Société : 0 €

AUTRES INFORMATIONS

Le prospectus de l'OPC, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès de :

FINALTIS

63, avenue des Champs Elysées

F - 75008 Paris

☎ 33 (0)1 55 27 27 00

Email : contacts@finaltis.com

5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 29 décembre 2023**

FINALTIS EFFICIENTBETA EURO
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régis par le Code monétaire et financier

Société de gestion
FINALTIS SAS
63, avenue des Champs Elysées
75008 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement FINALTIS EFFICIENTBETA EURO relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 31/12/2022 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



FINALTIS EFFICIENTBETA EURO

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

La vérification du respect des obligations légales et réglementaires appelle l'observation suivante de notre part : les liquidités du fonds ont représenté entre 13 % et 18 % de l'actif entre le mois de septembre et le mois de novembre 2023. Conformément à l'article L. 214-20 du COMOFI, les liquidités devraient présenter un caractère accessoire.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



FINALTIS EFFICIENTBETA EURO

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu de la réception tardive de certains documents nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

2024.06.26 18:07:55 +0200



6. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 29/12/2023 en EUR

ACTIF

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	15 259 494,68	20 452 795,15
Actions et valeurs assimilées	14 649 203,05	20 452 795,15
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	14 649 203,05	20 452 795,15
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	610 291,63	
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	610 291,63	
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	8 751,00	
Opérations de change à terme de devises		
Autres	8 751,00	
COMPTES FINANCIERS	3 083 535,30	4 914 914,26
Liquidités	3 083 535,30	4 914 914,26
TOTAL DE L'ACTIF	18 351 780,98	25 367 709,41

PASSIF

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	16 322 227,58	30 375 786,40
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	1 454 433,03	-5 451 916,41
Résultat de l'exercice (a,b)	192 485,39	384 503,71
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	17 969 146,00	25 308 373,70
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
DETTES	192 887,77	59 335,71
Opérations de change à terme de devises		
Autres	192 887,77	59 335,71
COMPTES FINANCIERS	189 747,21	
Concours bancaires courants	189 747,21	
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	18 351 780,98	25 367 709,41

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 en EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Contracts for Difference		
CFD MS VIVENDI I230	44 935,34	717 086,73
MS BNP PARIBA I230	15 960,45	
CFD MS JERONIMO I230		98 680,20
CFD MS ING GROE I230		27 160,38
CFD MS CAIXABAN I230	111 049,70	153 779,69
CFD MS CREDIT A I230		59 123,63
CFD MS DEUTSCHE I230		1 349 324,05
CFD MS DEUTSCHE I230		419 429,55
MS SANOFI I230		1 609 932,80
MS OMV AG I230	111 833,24	
CFD MS KESKO OY I230	361 027,43	
CFD MS AERO PARIS I2		438 951,20
CFD MS AIR LIQU I230	137 901,96	250 103,60
CFD MS DANONE I230	665 724,60	765 132,66
CFD MS ACTI DE I230	36 184,16	
CFD MS LEGRAND I230	456 855,50	
CFD MS GETLINK I230	346 158,81	
CFD EN BOUYG MS I230	503 099,40	547 873,56
MS MICHELIN I230	170 415,00	
CFD MS HENKEL I230	965 832,16	915 221,52
CFD MS HEINEKEN I230		1 374 970,48
M_S MS SODEXO I230	728 521,06	857 576,32
CFD CFD MS ACCO I230	13 805,40	
CFD MS BANKINTE I230		295 968,69
CFD CAP MS CAP I230	132 880,00	
CFD MS EURONEXT I230	80 458,95	
CFD MS ELISA I230	420 751,63	
CFD MS GALP ENE I230		678 317,12
CFD MS CARREFOU I230	820 895,14	797 092,60
MPG PUBLI6 MS I230	466 872,00	61 915,64
CFD MS SIEMENS I230	457 777,80	
CFD MS ESSILOR I230	133 294,40	
CFD MS PERNOD I230	75 242,25	694 758,75
CFD MS COVESTRO I230	518 318,52	

	29/12/2023	30/12/2022
CFD MS EDENRED I230		1 212 877,44
CFD MS TOTAL FI I230	585 877,60	637 114,95
CFD TEF TELEF M I230		503 451,05
CFD MS ORANGE I230	921 692,80	860 998,37
CFD MS VOLKS EU I230	179 886,20	
CFD MS REMY COI I230		352 866,40
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 29/12/2023 en EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	18 481,70	3 271,96
Produits sur actions et valeurs assimilées	391 293,58	855 635,31
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	409 775,28	858 907,27
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	2 584,04	5 120,05
Autres charges financières		
TOTAL (2)	2 584,04	5 120,05
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	407 191,24	853 787,22
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	193 140,01	301 443,51
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	214 051,23	552 343,71
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-21 565,84	-167 840,00
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	192 485,39	384 503,71

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013277001 - Part FINALTIS EFFICIENTBETA EURO RC : Taux de frais maximum de 2,00% TTC

FR0011603794 - Part FINALTIS EFFICIENTBETA EURO IC : Taux de frais maximum de 0,80% TTC

FR0012368744 - Part FINALTIS EFFICIENTBETA EURO AC : Taux de frais maximum de 1,40% TTC

Les frais de fonctionnement et autres services sont calculés sur la base des frais réels, dans la limite de 0,70% maximum de l'actif net.

La commission de surperformance est égale à 15%.

La commission de surperformance se calcule sur une période de référence de 12 mois.

Par exception, la première période de référence de la part A débutera le 11 décembre 2014 et prendra fin le dernier jour ouvré du mois de Décembre 2015.

La performance est calculée en comparant l'évolution de l'actif du FCP à celle d'un FCP de référence investi sur l'indice Euro Stoxx Net Return et enregistrant les mêmes variations de souscriptions et de rachats que le FCP réel.

Si, sur la période de référence, la performance du FCP est positive et supérieure à la performance du FCP de référence, la part variable des frais de gestion internes représentera 15% de la différence entre la performance du FCP et la performance du FCP de référence si cette dernière est positive. En revanche, la part variable des frais de gestion internes représentera 15% de la performance du FCP si la performance du FCP de référence est négative.

- Si, sur la période de référence, la performance du FCP est inférieure à la performance du FCP de référence, la part variable des frais de gestion sera nulle. Sur la période de référence suivante, la surperformance ne fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables qu'une fois rattrapée la sous-performance accumulée au titre de la période de référence précédente (high water mark).

- Si, sur la période de référence, la performance du FCP est négative, la part variable des frais de gestion sera nulle. Sur la période de référence suivante, la performance ne fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables qu'une fois rattrapée la performance négative de la période de référence précédente (high water mark).

- Si, en cours de période de référence, la performance du FCP, depuis le début de la période de référence est positive et supérieure à la performance du FCP de référence calculée sur la même période, cette surperformance fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de chaque valeur liquidative.

Dans le cas d'une sous-performance du FCP par rapport au FCP de référence entre deux valeurs liquidatives et d'une performance négative, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Cette part variable ne sera acquise à l'issue de la période de référence que si, sur la période de référence écoulée, la performance du FCP est positive et supérieure à la performance du FCP de référence. Les rachats survenus en cours d'exercice donneront lieu à un versement anticipé pour leur quote-part de frais variables.

Ces frais seront directement imputés au compte de résultat du FCP.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus.

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part FINALTIS EFFICIENTBETA EURO AC	Capitalisation	Capitalisation
Part FINALTIS EFFICIENTBETA EURO IC	Capitalisation	Capitalisation
Part FINALTIS EFFICIENTBETA EURO RC	Capitalisation	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 en EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	25 308 373,70	46 089 511,42
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	1 471 407,93	828 733,77
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-11 354 102,33	-13 612 040,65
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	2 453 585,52	2 851 138,89
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 674 810,79	-5 240 532,46
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	5 273 768,42	8 739 530,67
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-3 677 638,61	-13 880 266,49
Frais de transactions	-30 013,28	-68 696,56
Différences de change	-0,01	-1,26
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-15 475,78	-951 347,34
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	450 732,14	466 207,92
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-466 207,92	-1 417 555,26
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme		
<i>Différence d'estimation exercice N</i>		
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	214 051,23	552 343,71
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	17 969 146,00	25 308 373,70

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	9 463 251,50	52,66
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	9 463 251,50	52,66

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							3 083 535,30	17,16
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							189 747,21	1,06
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	3 083 535,30	17,16								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	189 747,21	1,06								
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances								
Comptes financiers								
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
	Souscriptions à recevoir	8 751,00
TOTAL DES CRÉANCES		8 751,00
DETTES		
	Rachats à payer	175 020,00
	Frais de gestion fixe	17 867,77
TOTAL DES DETTES		192 887,77
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-184 136,77

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part FINALTIS EFFICIENTBETA EURO AC		
Parts souscrites durant l'exercice	17,760	27 243,48
Parts rachetées durant l'exercice	-25,000	-36 332,00
Solde net des souscriptions/rachats	-7,240	-9 088,52
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	49,760	
Part FINALTIS EFFICIENTBETA EURO IC		
Parts souscrites durant l'exercice	812,600	1 444 164,45
Parts rachetées durant l'exercice	-6 353,890	-11 309 692,80
Solde net des souscriptions/rachats	-5 541,290	-9 865 528,35
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	10 215,176	
Part FINALTIS EFFICIENTBETA EURO RC		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice	-72,551	-8 077,53
Solde net des souscriptions/rachats	-72,551	-8 077,53
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	2,000	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part FINALTIS EFFICIENTBETA EURO AC	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part FINALTIS EFFICIENTBETA EURO IC	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part FINALTIS EFFICIENTBETA EURO RC	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Part FINALTIS EFFICIENTBETA EURO AC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 050,44
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,56
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
Part FINALTIS EFFICIENTBETA EURO IC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	192 012,68
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,93
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
Part FINALTIS EFFICIENTBETA EURO RC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	76,89
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Collatéral requis par Morgan Stanley | 340 193 euros.

Un compte de collatéral ouvert chez le dépositaire Caceis Bank est nanti au profit de la contrepartie d'instruments financiers à terme Morgan Stanley. Les liquidités en dépôt sur ce compte au 29 décembre 2023 s'élèvent à 2 374 484,50 euros.

Le solde du collatéral n'est pas conservé sur un compte dédié à cet effet par la contrepartie Morgan Stanley. En conséquence, le fonds ne comptabilise pas distinctement ce collatéral qui est inclus dans les liquidités conservées par Morgan Stanley et Caceis Bank.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	192 485,39	384 503,71
Acomptes versés sur résultat de l'exercice		
Total	192 485,39	384 503,71

	29/12/2023	30/12/2022
Part FINALTIS EFFICIENTBETA EURO AC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	350,73	670,56
Total	350,73	670,56

	29/12/2023	30/12/2022
Part FINALTIS EFFICIENTBETA EURO IC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	192 134,58	383 815,31
Total	192 134,58	383 815,31

	29/12/2023	30/12/2022
Part FINALTIS EFFICIENTBETA EURO RC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	0,08	17,84
Total	0,08	17,84

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	1 454 433,03	-5 451 916,41
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	1 454 433,03	-5 451 916,41

	29/12/2023	30/12/2022
Part FINALTIS EFFICIENTBETA EURO AC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	5 876,67	-16 423,58
Total	5 876,67	-16 423,58

	29/12/2023	30/12/2022
Part FINALTIS EFFICIENTBETA EURO IC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	1 448 538,47	-5 433 868,35
Total	1 448 538,47	-5 433 868,35

	29/12/2023	30/12/2022
Part FINALTIS EFFICIENTBETA EURO RC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	17,89	-1 624,48
Total	17,89	-1 624,48

3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net Global en EUR	38 450 849,59	40 608 423,72	46 089 511,42	25 308 373,70	17 969 146,00
Part FINALTIS EFFICIENTBETA EURO AC en EUR					
Actif net	109 541,07	91 947,15	109 338,47	76 009,34	72 182,55
Nombre de titres	78,350	71,350	67,000	57,000	49,760
Valeur liquidative unitaire	1 398,09	1 288,67	1 631,91	1 333,49	1 450,61
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	238,12	-100,63	305,57	-288,13	118,10
Capitalisation unitaire sur résultat	3,08	2,84	2,99	11,76	7,04
Part FINALTIS EFFICIENTBETA EURO IC en EUR					
Actif net	38 326 391,35	40 502 809,05	45 965 004,61	25 224 869,48	17 896 745,85
Nombre de titres	23 248,258	26 495,094	23 601,966	15 756,466	10 215,176
Valeur liquidative unitaire	1 648,57	1 528,69	1 947,50	1 600,92	1 751,97
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	280,11	-118,07	363,63	-344,86	141,80
Capitalisation unitaire sur résultat	12,66	12,07	14,11	24,35	18,80
Part FINALTIS EFFICIENTBETA EURO RC en EUR					
Actif net	14 917,17	13 667,52	15 168,34	7 494,88	217,60
Nombre de titres	139,000	139,000	122,551	74,551	2,000
Valeur liquidative unitaire	107,31	98,32	123,77	100,53	108,80
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	18,32	-7,76	23,24	-21,79	8,94
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,35	-0,34	-0,44	0,23	0,04

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ALLIANZ SE-REG	EUR	892	215 819,40	1,20
BEIERSDORF AG	EUR	5 394	731 965,80	4,07
BMW BAYERISCHE MOTOREN WERKE	EUR	611	61 576,58	0,35
DEUTSCHE BOERSE AG	EUR	3 851	718 211,50	4,00
DEUTSCHE POST AG NAMEN	EUR	7 411	332 420,41	1,85
DEUTSCHE TELEKOM AG	EUR	21 193	460 947,75	2,57
EVONIK INDUSTRIES AG	EUR	14 456	267 436,00	1,48
GEA GROUP	EUR	8 500	320 365,00	1,78
HEIDELBERGER ZEMENT	EUR	1 155	93 485,70	0,52
MERCEDES BENZ GROUP AG REGISTERED SHARES	EUR	3 188	199 409,40	1,11
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNG AG	EUR	2 055	770 830,50	4,29
SAP SE	EUR	5 738	800 336,24	4,45
SYMRISE AG	EUR	6 476	645 268,64	3,59
TOTAL ALLEMAGNE			5 618 072,92	31,26
AUTRICHE				
ERSTE GROUP BANK	EUR	10 204	374 792,92	2,09
TOTAL AUTRICHE			374 792,92	2,09
BELGIQUE				
AGEAS	EUR	9 513	373 956,03	2,08
KBC GROUPE	EUR	3 823	224 486,56	1,25
TOTAL BELGIQUE			598 442,59	3,33
FINLANDE				
UPM-KYMMENE OY	EUR	8 111	276 260,66	1,54
TOTAL FINLANDE			276 260,66	1,54
ITALIE				
ASSICURAZIONI GENERALI	EUR	7 715	147 395,08	0,82
ENI SPA	EUR	34 351	527 219,15	2,93
INFR WIRE ITAL SPA	EUR	25 323	289 948,35	1,61
MEDIOBANCA SPA	EUR	21 132	236 784,06	1,32
SNAM	EUR	30 669	142 764,20	0,80
TERNA	EUR	88 003	664 774,66	3,70
TOTAL ITALIE			2 008 885,50	11,18
PAYS-BAS				
AEGON NV	EUR	75 831	397 961,09	2,21
AKZO NOBEL	EUR	5 353	400 511,46	2,23
ASML HOLDING NV	EUR	48	32 721,60	0,19
HEINEKEN	EUR	9 119	838 400,86	4,67
ING GROEP NV	EUR	36 611	495 200,39	2,75
KONINKLIJKE AHOLD NV	EUR	27 862	724 829,93	4,03
KONINKLIJKE DSM	EUR	877	100 021,85	0,56
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	269 882	841 492,08	4,68
QIAGEN N.V.	EUR	12 406	488 796,40	2,72
RANDSTAD N.V.	EUR	1 124	63 753,28	0,35
WOLTERS KLUWER	EUR	6 842	880 565,40	4,90
TOTAL PAYS-BAS			5 264 254,34	29,29

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
PORTUGAL				
GALP ENERGIA SGPS SA	EUR	38 118	508 494,12	2,83
TOTAL PORTUGAL			508 494,12	2,83
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			14 649 203,05	81,52
TOTAL Actions et valeurs assimilées			14 649 203,05	81,52
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED SRI E	EUR	60	610 291,63	3,40
TOTAL FRANCE			610 291,63	3,40
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			610 291,63	3,40
TOTAL Organismes de placement collectif			610 291,63	3,40
Instrument financier à terme				
Autres instruments financiers à terme				
CFD				
CFD CAP MS CAP 1230	EUR	704		
CFD CFD MS ACCO 1230	EUR	399		
CFD EN BOUYG MS 1230	EUR	14 745		
CFD MS ACTI DE 1230	EUR	901		
CFD MS AIR LIQU 1230	EUR	783		
CFD MS CAIXABAN 1230	EUR	29 804		
CFD MS CARREFOU 1230	EUR	49 556		
CFD MS COVESTRO 1230	EUR	9 839		
CFD MS DANONE 1230	EUR	11 345		
CFD MS ELISA 1230	EUR	10 049		
CFD MS ESSILOR 1230	EUR	734		
CFD MS EURONEXT 1230	EUR	1 023		
CFD MS GETLINK 1230	EUR	20 897		
CFD MS HENKEL 1230	EUR	13 256		
CFD MS KESKO OY 1230	EUR	20 141		
CFD MS LEGRAND 1230	EUR	4 855		
CFD MS ORANGE 1230	EUR	89 450		
CFD MS PERNOD 1230	EUR	471		
CFD MS SIEMENS 1230	EUR	8 703		
CFD MS TOTAL FI 1230	EUR	9 511		
CFD MS VIVENDI 1230	EUR	4 644		
CFD MS VOLKS EU 1230	EUR	1 609		
M_S MS SODEXO 1230	EUR	7 313		
MPG PUBLI6 MS 1230	EUR	5 558		
MS BNP PARIBA 1230	EUR	255		
MS MICHELIN 1230	EUR	5 250		
MS OMV AG 1230	EUR	2 812		
TOTAL CFD				
TOTAL Autres instruments financiers à terme				
TOTAL Instrument financier à terme				

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Créances			8 751,00	0,05
Dettes			-192 887,77	-1,07
Comptes financiers			2 893 788,09	16,10
Actif net			17 969 146,00	100,00

Part FINALTIS EFFICIENTBETA EURO IC	EUR	10 215,176	1 751,97
Part FINALTIS EFFICIENTBETA EURO AC	EUR	49,760	1 450,61
Part FINALTIS EFFICIENTBETA EURO RC	EUR	2,000	108,80

7. ANNEXE(S)

Document d'Informations Clés

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Finaltis EfficientBeta Euro
Part A : FR0012368744
OPCVM géré par FINALTIS

Initiateur : Finaltis

Site : www.finaltis.com

Contact : +33 1 55 27 27 00

Autorité compétente : Finaltis est une société de gestion française agréée par l'Autorité des marchés financiers. Ce produit est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

Date de publication : 30 avril 2024

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Fonds commun de placement (FCP) de droit français.

Echéance : 99 ans.

Objectif :

L'objectif de gestion du FCP est la recherche, par le biais de la mise en œuvre d'une stratégie de gestion systématique, à l'aide d'un modèle quantitatif, d'une performance supérieure à celle de l'indice Euro Stoxx Net Return sur un horizon d'investissement supérieur à cinq ans tout en maintenant un niveau de volatilité similaire à celui-ci.

Pour réaliser son objectif de gestion, le FCP est exposé à titre principal, à hauteur de 60% au moins, sur les marchés d'actions de la zone Euro à travers soit des titres vifs, soit des contrats dérivés listés ou de gré à gré (swaps) répliquant la performance d'actions de la zone Euro. Il sera exposé principalement à des actions de sociétés de grande, moyenne et petite capitalisation des mêmes pays de la zone Euro que ceux de son indicateur de référence.

Pour chaque investissement en titres vifs ou contrat dérivé, est d'abord appliquée une liste d'exclusion des valeurs trop fortement liées à des activités présentant un risque de durabilité élevé. Suivant les activités, ces exclusions peuvent être absolues ou soumises à l'évaluation d'une politique de mitigation des risques de durabilité. Le détail de ces exclusions est disponible sur le site internet de Finaltis.

En vue d'améliorer la notation ESG (Environnement, Social et Gouvernance) du portefeuille, et d'éliminer les valeurs présentant dans chaque secteur les plus forts risques de durabilité, un filtre ESG est appliqué lors de la sélection des titres qui constituent les positions acheteuses. Au moins 90% des valeurs doivent avoir une notation ESG. Le filtre exclut de l'univers d'investissement (« approche Best in Class ») toutes les sociétés dont les notes ESG figurent dans le dernier quartile de tous les titres de leur secteur.

Après cette construction du portefeuille, la note ESG moyenne continue d'être suivie, ainsi que les alertes et controverses qui peuvent conduire à l'élimination d'une valeur. Le classement ESG sectoriel permet aussi d'identifier les sociétés prioritaires pour l'engagement actionnarial.

Initialement, l'univers d'investissement est constitué des actions des pays de la zone Euro. Dans un second temps, un univers d'investissement réel, déterminé trimestriellement selon la fréquence de recalcul de l'indicateur de référence, est défini en ne conservant que les actions les plus liquides déterminées comme les actions dont la liquidité quotidienne moyenne sur les trois derniers mois est supérieure à 10 millions d'Euros. Puis, cet univers d'investissement réel est utilisé pour construire le portefeuille théorique déterminé successivement selon (1) une estimation propriétaire systématique de Finaltis des volatilités et des corrélations des rendements des actions et (2) la mise en œuvre de la méthode systématique quantitative minimum variance dont la conjugaison vise à optimiser le couple rendement-risque. Ce portefeuille théorique a le plus souvent une corrélation élevée à l'indicateur de référence et une volatilité plus faible que celle de celui-ci.

Enfin, la dernière étape consiste à calculer le portefeuille du FCP en ajustant la volatilité du portefeuille théorique à celle de l'indicateur de référence par application d'un coefficient multiplicateur à l'ensemble de ses positions, sous contrainte du respect à tout moment des ratios de diversification, qui conduit à moduler le niveau d'exposition du FCP. Cette dernière étape est réalisée dès lors que la volatilité ex ante du portefeuille du FCP s'écarte significativement de celle de l'indicateur de référence.

L'ajustement de volatilité peut conduire à exposer le FCP aux actions et aux titres de créance et instruments du marché monétaire au-delà de 100% de son actif net, mais à un niveau toujours inférieur à la limite de 200% de l'actif net. L'exposition aux actions est comprise entre 60% et 200%. L'exposition aux actions réalisée par le biais de contrats dérivés de gré à gré sur actions ne peut dépasser 100% de l'actif net. L'exposition aux titres de créance et instruments du marché monétaire est comprise entre 0% et 25%.

Principaux actifs traités : Le fonds est investi à tout moment à hauteur de 75% en titres éligibles au PEA, mais n'a pas de contrainte de répartition géographique ou sectorielle. Pour les seuls besoins de sa gestion de trésorerie, il peut également être investi en instruments financiers à terme négociés de gré à gré, en instruments de dette émis ou garantis par des Etats de l'OCDE, et en OPC dans la limite de 10%.

Affectation des revenus : capitalisation

Souscriptions/rachats : Liquidité quotidienne, centralisation des ordres de souscription et de rachat en J avant 12H00 pour exécution sur la base des cours de clôture en J. Règlement/livraison en J+2 ouvré. La valeur liquidative est calculée quotidiennement, à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture de la Bourse de Paris.

Investisseurs de détail visés : Ce FCP s'adresse à des investisseurs visant une performance sur un horizon de 5 ans minimum et ayant la connaissance et l'expérience nécessaires pour comprendre les risques liés au produit. Ils ne doivent investir que s'ils sont en mesure de supporter des pertes potentiellement importantes.

Banque dépositaire : Caceis Bank

Des informations supplémentaires sur le fonds sont disponibles dans le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques qui peuvent être obtenus sur simple demande, sans frais, auprès de Finaltis et consultés à tout moment sur le site internet www.finaltis.com.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible
 A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---



L'indicateur de risque suppose que vous gardez le Produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque (ISR) renseigne sur le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Attention au risque de change : Vous pouvez recevoir des paiements dans la devise du Produit et non dans votre devise

locale. Le rendement final dépendra du taux de change entre ces deux devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'ISR.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie, vous pourriez donc perdre toute ou partie de votre investissement. Les risques importants pour le Fonds non pris en compte dans cet indicateur sont les suivants :

- **Risque de contrepartie :** il représente le risque de défaillance d'une contrepartie utilisée par le Fonds et qui serait incapable d'honorer les avoirs, titres ou espèces, ou les engagements pris avec le Fonds.

- **Risque de modèle :** L'efficience des modèles quantitatifs utilisés par le fonds sur la base de résultats statistiques passés n'est pas garantie.

- **Risque d'effet de levier :** Ce levier permet d'accroître les espoirs de gain mais accentue également les risques de perte. La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Pour plus d'informations sur les risques, les investisseurs peuvent se reporter à la section « Profil de risque » du prospectus du Fonds, disponible à l'adresse www.finaltis.com.

Scénarios de performance

Ce tableau montre l'argent que vous pourriez récupérer (net de frais) sur différentes périodes, selon différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10.000 EUR dans le compartiment. Vous pouvez le comparer avec les scénarios d'autres produits.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou à votre distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée :		5 ans	
Exemple d'investissement :		10 000 Euro	
		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Scénarios			
Minimum	<i>Ce produit n'inclut aucune garantie, vous pourriez donc perdre tout ou partie de votre investissement.</i>		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	1 600 EUR	2 920 EUR
	Rendement annuel moyen	-84,03%	-21,81%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 030 EUR	7 790 EUR
	Rendement annuel moyen	-19,66%	-4,87%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 430 EUR	11 460 EUR
	Rendement annuel moyen	4,34%	2,77%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	14 090 EUR	14 230 EUR
	Rendement annuel moyen	40,88%	7,31%

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre mars 2015 et mars 2020.

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre mai 2017 et mai 2022.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre octobre 2014 et octobre 2018.

QUE SE PASSE-T-IL SI FINALTIS SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Pour votre protection, les actifs de la société sont détenus auprès d'une société distincte, un dépositaire, Caceis Bank. Par conséquent, la capacité de distribution du fonds ne sera pas affectée en cas d'insolvabilité de Finaltis SAS. Si le fonds est dissous ou liquidé, les actifs seront liquidés et vous recevrez une partie adéquate de tout produit, mais vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (montants exprimés en Euros) :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	195 EUR	1 162 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	1,9%	2,0%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,8% avant déduction des coûts et de 2,8% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

		Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	Finaltis ne facture pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 EUR
Coûts de sortie	Finaltis ne facture pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,69% Cette estimation basée sur les coûts réels au cours de l'année dernière	169 EUR
Coûts de transaction	0,26% Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	29 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	0%. Calculé comme 15% de la performance positive nette de frais courants du fonds, au-delà de l'Euro Stoxx Net Return. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	0 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

La durée de placement recommandée est de 5 ans au minimum en raison de la nature du sous-jacent de cet investissement. La détention pour une durée inférieure à la période recommandée peut ne pas être dans l'intérêt de l'investisseur. Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Les réclamations concernant le produit, le comportement de l'initiateur (Finaltis), d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou d'une personne qui vend ce produit peuvent être adressées à :

Finaltis SAS 63 avenue des Champs Elysées 75008 Paris
contact@finaltis.com

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Performances passées :

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures

Les informations relatives aux performances passées sont disponibles sur la page du fonds : www.finaltis.com/efficientbeta-euro (jusqu'à 10 ans en fonction de la date de création du fonds).

Finance durable :

Les informations relatives à la politique ESG de Finaltis sont disponibles sur le lien suivant : www.finaltis.com/esg.

Dénomination du produit:

Finaltis Efficient Beta Euro

Identifiant d'entité juridique:

969500QV01KVWHNEJ544

Caracteristiques environnementales et/ ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?



Oui



Non

Il réalisera un minimum d'investissements durables ayant un objectif environnemental: ___%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il réalisera un minimum d'investissements durables ayant un objectif social: ___%

Il promeut des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il contiendra une proportion minimale de 0% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promeut des caractéristiques E/S mais ne réalisera pas d'investissements durables

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le FCP Finaltis Efficient Beta Euro a atteint ses caractéristiques environnementales et sociales grâce aux actions suivantes :

- *Application d'un filtre ESG "best-in-class" à chaque rebalancement trimestriel du portefeuille, éliminant 25% des plus mauvaises notes de chaque secteur.*
- *Application de la politique d'exclusion de Finaltis*

- *Vote aux assemblées générales*
- *Engagement actionnarial*

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

29/12/2023	
Score ESG pondéré	60.23
Nombre valeurs exclues par Norges Bank Investment Management	0
Nombre violations UNGC	0
Nombre violations traité Oslo	0
Nombre violations traité Ottawa	0
Nombre moyen de controverses	3.68
Nombre moyen de controverses hautes/critiques	2.11
Nombre valeurs chiffre affaires provenant du charbon > 10%	0

Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

● **.....et par rapport aux périodes précédentes?**

Ces informations ont été publiées pour la première fois cette année.

30/12/2022	
Score ESG pondéré	59
Nombre valeurs exclues par Norges Bank Investment Management	0
Nombre violations UNGC	0
Nombre violations traité Oslo	0
Nombre violations traité Ottawa	0
Nombre moyen de controverses	5.57
Nombre moyen de controverses hautes/critiques	2.65
Nombre valeurs chiffre affaires provenant du charbon > 10%	0

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs?**

- *Non applicable : le FCP Finaltis EfficientBeta ne s'engage pas à réaliser des investissements durables.*

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?]**

Non applicable

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Non applicable

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liées aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.



— — — Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme? Details:

Non applicable

Comment ce produit a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives ont été intégrées prises en compte dans le calcul du score ESG, sur lequel repose le filtre Best-In-Class.

Par ailleurs, la PIN 4 (Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles) a été prise en considération par la politique d'exclusion de Finaltis : exclusion des valeurs dont le chiffre d'affaires provenant du charbon est supérieur à 10%.

La PAI 14 (Exposition à des armes controversées) a été prise en considération par la politique d'exclusion de Finaltis : exclusion des valeurs impliquées dans l'utilisation, la vente, la production ou le stockage des armes à sous-munitions et des mines anti-personnel. Elle est aussi prise en considération par la politique d'exclusion spécifique du FCP : exclusion des valeurs impliquées dans l'utilisation, la vente, la production ou le stockage des armes biologiques ou chimiques, du phosphore blanc, de l'uranium appauvri et des armes nucléaires.

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au 30/12/2022



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
HENKEL KGAA	Luxury Goods & Cosmetics	5.37%	GERMANY
ORANGE	Telecommunications	5.13%	FRANCE
WOLTERS KLUWER	Software & IT Services	4.90%	NETHERLANDS
KONINKLIJKE KPN NV	Telecommunications	4.68%	NETHERLANDS
HEINEKEN NV	Beverage	4.67%	NETHERLANDS
CARREFOUR SA	Supermarkets	4.57%	FRANCE
SAP AG	Software & IT Services	4.45%	GERMANY
MUENCHENER RUECKVER AG-REG	Insurance	4.29%	GERMANY
BEIERSDORF	Luxury Goods & Cosmetics	4.07%	GERMANY
SODEXO ALLIANCE SA	Hotel, Leisure Goods & Services	4.05%	FRANCE
KONINKLIJKE AHOLD	Supermarkets	4.03%	NETHERLANDS
DEUTSCHE BOERSE AG	Financial Services - General	4.00%	GERMANY
GROUPE DANONE	Food	3.70%	FRANCE

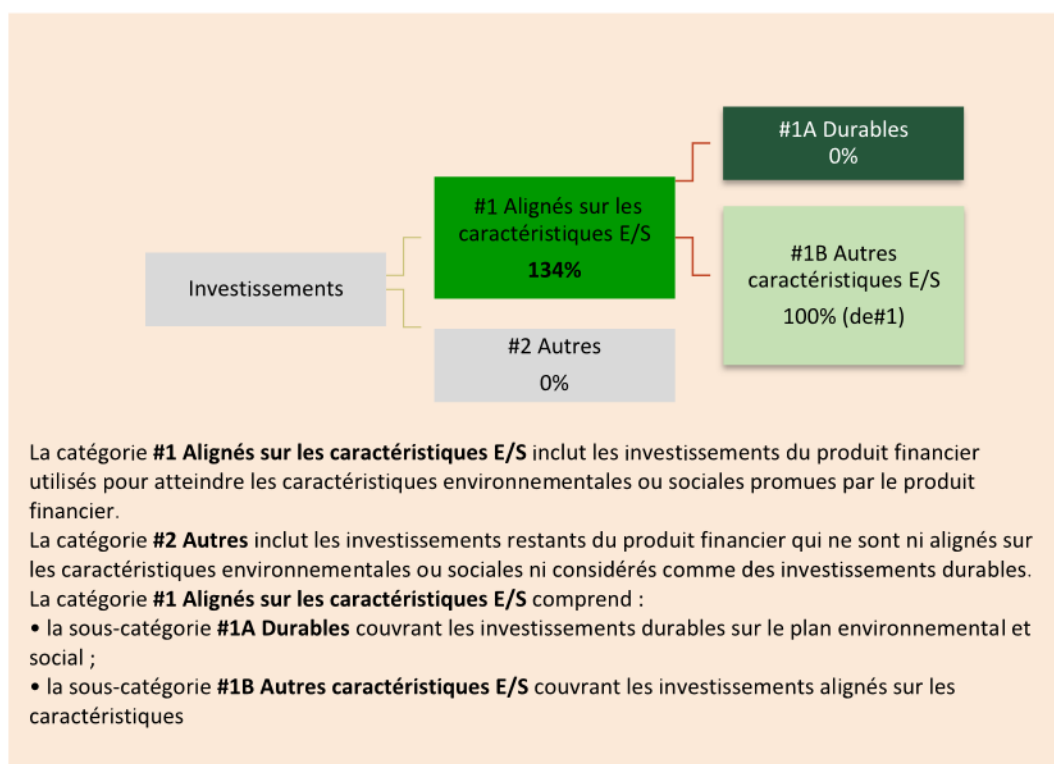
TERNA SPA	Electric & Gas Utilities	3.70%	ITALY
SYMRISE AG	Chemicals	3.59%	GERMANY

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

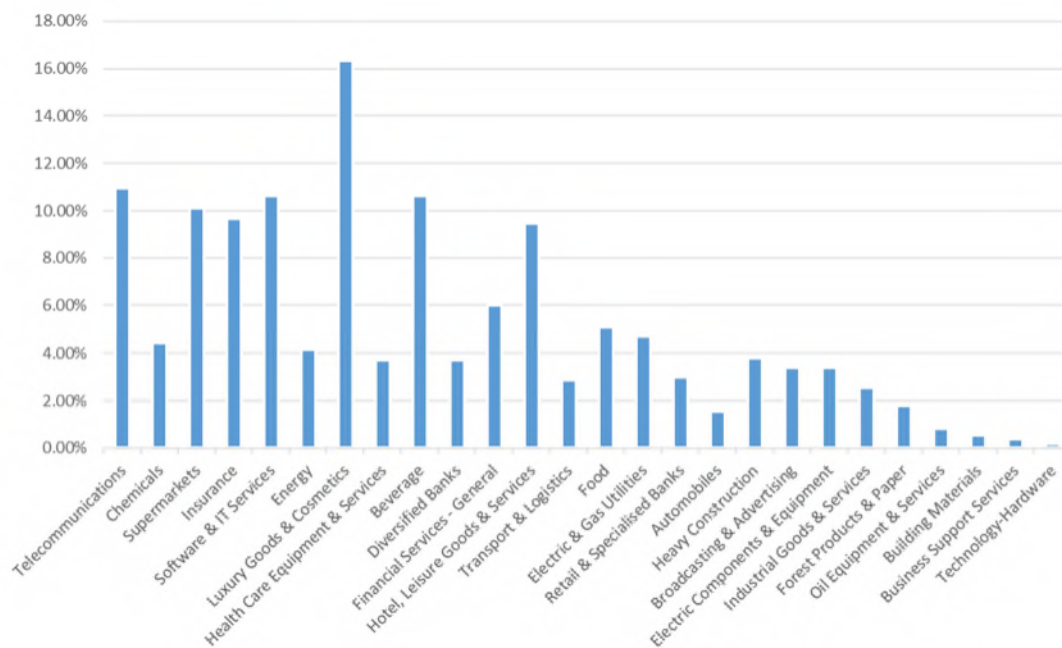
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

● Quelle était l'allocation des actifs?

Au 29/12/2023, l'exposition des valeurs alignées sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues représente 134% de l'encours du FCP en raison de l'effet de levier. Tous les investissements étaient alignés avec ces caractéristiques.



● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?



- Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

- *Non applicable : le FCP Finaltis EfficientBeta ne s'engage pas à réaliser des investissements durables.*

● Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹?

Oui:

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

● Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Non applicable

¹ Fossil gas and/or nuclear related activities will only comply with the EU Taxonomy where they contribute to limiting climate change ("climate change mitigation") and do not significantly harm any EU Taxonomy objective - see explanatory note in the left hand margin. The full criteria for fossil gas and nuclear energy economic activities that comply with the EU Taxonomy are laid down in Commission Delegated Regulation (EU) 2022/1214.

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE?

Non applicable



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

Non applicable



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Non applicable



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Le FCP a respecté ces caractéristiques par les actions suivantes :

1. *Le Filtrage Best-In-Class à chaque rebalancement trimestriel*
2. *L'application de la politique d'exclusion de Finaltis, ainsi que de la politique d'exclusion spécifique au FCP.*

rebalancement mars 2023 : 35 valeurs exclues

rebalancement juin 2023 : 33 valeurs exclues

rebalancement sept 2023 : 34 valeurs exclues

rebalancement dec 2023 : 33 valeurs exclues

3. *L'actionnariat actif :*

Le FCP a voté à 32 Assemblées Générales.

Nombre d'assemblées générales avec au moins un vote CONTRE ou ABSTENTION : 10 (31,25%)

Le FCP a voté 16 fois contre le management soit 3.93% des résolutions.

Le FCP a engagé 1 société dans une procédure de dialogue actionnarial.